

SOLIER

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

> jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3ème) au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un :

- CAP « Peintre applicateur de revêtements » ou brevet professionnel « Peintre applicateur de revêtements » ;
- CAP « Carreleur Mosaïste » ou brevet professionnel « Carreleur » ;
- CAP « Interventions en maintenance technique des bâtiments » ;
- Baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ».

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (420 heures en centre de formation)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : chaque centre de formation dispose d'un(e) Référent(e) Handicap qui étudiera la possibilité d'adaptation des prestations aux personnes en situation de handicap.

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Solier
- > Solier-moquetriste

OBJECTIFS

Étude et préparation d'une intervention

- Identifier les informations nécessaires à son intervention
- Déterminer l'outillage et les produits de mise en œuvre

Réalisation et mise en œuvre

- Organiser l'approvisionnement
- Sécuriser son intervention
- Réaliser le repli du chantier
- Préparer les supports
- Mettre en œuvre les revêtements
- Poser les accessoires, les éléments de finition

Compte-rendu d'intervention

- Échanger et rendre-compte oralement
- Compléter des documents

CONTENU

Domaine professionnel

- Préparation et organisation de son intervention
- Réalisation de travaux préparatoires
- Mise en œuvre des revêtements (Textile, Fibre naturelle, Linoléum, Caoutchouc, PVC, Stratifié)
- Relation avec les intervenants
- Prévention des risques professionnels
- Communication technique
- Mathématiques appliquées

LIEU DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Sarthe : Le Mans

8h30-12h30 / 13h30-16h30

Vendée : La Roche-sur-Yon

8h30-12h / 13h15-16h45

EFFECTIF

MINI : 6 pour BTP CFA 44 et BTP CFA 85

8 pour BTP CFA 72 apprenants par groupe

MAXI : 10 pour BTP CFA 85

12 pour BTP CFA 44 et BTP CFA 72 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance, rythme moyen de :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Autres dispositifs : 7560€ exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI - sur 1 an

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa-pdl.com/44SH

www.btpcfa-pdl.com/72

www.btpcfa-pdl.com/85